

# Haut-Karabakh : des exactions filmées attisent la haine

Des images d'actes d'une barbarie insoutenable commis par des soldats circulent sur les réseaux sociaux arméniens et azerbaïdjanais. Les autorités des deux pays renâclent à réagir de manière décisive.

Publié le 19 décembre 2020 à 03h23 - Mis à jour le 20 décembre 2020 à 10h11 dans *Le Monde*

Deux cercles vicieux dévalent les pentes du Haut-Karabakh, l'un vers l'Arménie, l'autre vers l'Azerbaïdjan. Des dizaines de vidéos d'exactions et de crimes de guerre circulent sur le réseau social Telegram, visionnées en boucle par les populations des deux pays. Des scènes atroces qui amplifient la haine entre les deux pays et choquent, bien au-delà, au sein de leurs soutiens internationaux.

Durant les six semaines de combats, avant [le cessez-le-feu signé le 9 novembre](#), le spectacle de la guerre consistait principalement en visions plongeantes de drones filmant leurs frappes chirurgicales sur des cibles lointaines en contrebas. Un autre spectacle, sordide, l'a remplacé depuis. Le regard oblique du smartphone en gros plan sur une scène de boucherie. Coups et humiliations sur des prisonniers de guerre, profanations et mutilation de cadavres, exécutions extrajudiciaires allant jusqu'à la décapitation de prisonniers vivants.

Le flot ininterrompu de vidéos filmées et publiées par les soldats des deux bords a incité les organisations de défense des droits humains à lancer des enquêtes et à interpeller les autorités des deux pays. Un rapport d'Amnesty International publié le 10 décembre a déjà authentifié vingt-deux vidéos documentant de brutales exécutions extrajudiciaires. Cinq jours plus tard, *The Guardian* identifiait deux personnes décapitées dans des vidéos distinctes. Tous deux des hommes âgés (69 et 82 ans), arméniens, capturés par des soldats dans des villages récemment repris par l'armée azerbaïdjanaise.

## Mutilation de cadavres

« *La dépravation et l'inhumanité exposée dans ces vidéos montrent une intention délibérée d'infliger des souffrances et humiliations maximales aux victimes, en violation flagrante du droit humanitaire international* », souligne

Denis Krivosheev, directeur de recherche d'Amnesty International pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale.

Les Azerbaïdjanais réagissent diversement aux images d'exactions. Dans une lettre ouverte, quatorze défenseurs des droits humains azerbaïdjanais ont demandé le 3 décembre à leurs autorités de « *traiter les images diffusées sur les réseaux sociaux comme une violation du droit international humanitaire* » et de « *poursuivre en justice leurs auteurs* ». Mais nombreux sont ceux qui, sur les réseaux sociaux, justifient ces actes barbares par les injustices et les massacres dont ont souffert les Azerbaïdjanais chassés du Haut-Karabakh durant le précédent conflit, entre 1987 et 1994. Le porte-parole d'un célèbre club de football, Nurlan Ibrahimov, a défrayé la chronique en approuvant ces vidéos et en encourageant des actes de cruauté contre les civils arméniens, y compris femmes et enfants. Il n'a reçu qu'une sanction administrative.

« *Mon expérience personnelle des médias sociaux montre que la majorité absolue des usagers azerbaïdjanais condamnent ces atrocités et exigent une enquête immédiate. Les rares personnes qui nient ces crimes sont publiquement condamnées* », assure Nazrin Gadimova-Akbulut, spécialiste des conflits à l'université Kadir Has d'Istanbul.

Les autorités azerbaïdjanaises ont tout d'abord qualifié de « *fausses* » les vidéos montrant des exécutions de prisonniers de guerre. Puis ont changé leur fusil d'épaule le 14 décembre, en annonçant l'arrestation de quatre soldats apparaissant sur les vidéos authentifiées par Amnesty International. Deux pour mutilation de cadavres, deux pour profanation d'un cimetière.

### « **Les visages des ravisseurs sont visibles** »

Jusqu'ici, les combattants se croyaient intouchables, comme le soulignait dès le 2 décembre l'ONG Human Rights Watch dans un communiqué : « *Dans la plupart des vidéos, les visages des ravisseurs sont visibles, ce qui suggère qu'ils n'avaient pas peur d'être tenus pour responsables.* » « *Des dizaines de soldats azerbaïdjanais se sont eux-mêmes enregistrés en se présentant comme criminels de guerre, pointe Gabriel Armas-Cardona, un avocat offrant ses services aux ONG arméniennes. L'Azerbaïdjan arrêtera-t-il des dizaines de soldats ? A ce stade, on ne peut pas dire que les crimes de guerre soient des bavures isolées ou que les soldats aient des problèmes mentaux. C'est le signe d'une animosité plus profonde contre les Arméniens au sein de la société azerbaïdjanaise.* »

Nazrin Gadimova-Akbulut voit pourtant « *une tendance positive dans la réaction officielle de Bakou* ». Et attire l'attention sur le fait que « *côté*

*arménien, nous n'avons entendu aucune condamnation, ni enquête, ni peine infligée aux criminels de guerre ». Elle rappelle que les crimes perpétrés durant la première guerre du Haut-Karabakh par les Arméniens « n'ont jamais fait l'objet d'enquêtes ou de procès. A un moment donné, cette question pourrait être soulevée afin de créer une base solide pour la réconciliation d'après-guerre ».*

Les vidéos récentes de sévices commis par des soldats arméniens sont moins nombreuses, mais il est trop tôt pour en tirer des conclusions. En revanche, le silence d'Erevan sur ce point est avéré. Gabriel Armas-Cardona l'explique par l'addition des situations catastrophiques absorbant l'attention du gouvernement arménien : défaite militaire, afflux de réfugiés, chaos politique, incertitude sur le tracé des frontières... « *Une fois ces problèmes réglés, je pense que l'Arménie pourra aborder le problème des crimes de guerre commis par ses propres soldats (...). Cela ne se produira pas avant le Noël arménien, le 6 janvier [2021], à condition que le premier ministre Pachinian ne soit pas renversé »*, prédit l'avocat.

### **Coups de couteau dans le visage d'un cadavre**

En attendant, le torrent d'horreurs continue de se déverser. Jeudi 17 décembre, *Le Monde* a constaté la publication d'une demi-douzaine de nouvelles vidéos montrant des scènes allant de coups de pied dans le visage de civils arméniens conscients jusqu'à des coups de couteau dans le visage d'un cadavre portant un uniforme arménien. Cette dernière vidéo, postée sur une chaîne Telegram russophone, a été vue plus de 10 000 fois le jour de sa publication.

*« L'Arménie devrait mener une enquête similaire dès que possible, ce qui créerait les conditions d'une réciprocité pour un début de dialogue avec l'Azerbaïdjan, invoque Emin Abbasov, avocat azerbaïdjanais spécialisé dans la défense des droits humains. Les poursuites judiciaires des crimes de guerre de chaque côté sont indispensables pour empêcher une instrumentalisation destinée à promouvoir la haine interethnique. »*

Paul Tavignon (Ganja, Azerbaïdjan, correspondance)